



## Communiqué de presse

*En lien avec à la conférence de presse de la commune de Collombey-Muraz, du SPE et de l'entreprise Tamoil.*

L'association **Chablair** se félicite qu'un accord soit passé entre la Commune de Collombe-Muraz et la raffinerie Tamoil pour avancer dans le dossier des assainissements et du démantèlement.

Néanmoins, **Chablair** constate avec regret qu'aucun accord sur le délai de démantèlement n'a été fixé. Il s'agit uniquement de date suggérée, à savoir fin 2019, si aucun repreneur ne se manifeste. Comment aujourd'hui encore, il serait envisageable qu'un tel site puisse redémarrer ? Chablair rappelle que la Confédération est en train de mettre en place la stratégie énergétique 2050. *Le 21 mai 2017, le peuple suisse a accepté la loi révisée sur l'énergie qui vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. (Source : DETEC).*

La réouverture de la raffinerie contredirait donc la volonté du peuple.

**Chablair** s'inquiète également de la pollution du site. Comme évoqué dans la conférence de presse, le rapport d'assainissement de l'entreprise devrait être fourni au Service de l'environnement pour mi-octobre et le plan final d'assainissement pour la fin de l'année. L'association va donc demander au Service cantonal le contenu de ces documents et espère qu'ils seront rendus public.

**Chablair** sera satisfaite de l'avancée du dossier Tamoil lorsqu'enfin un délai de démantèlement sera fixé par la commune de Collombey-Muraz. Même si un pas semble aller dans la bonne direction, trop d'incertitudes demeurent pour pouvoir se réjouir de voir prochainement le site démantelé et dépollué.

Association Chablair  
Par sa présidente  
Carole Morisod